



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature RESTAURATEUR

Catégorie SANS BUT LUCRATIF

Période **2025-10-01 au 2026-09-30**

Lieu ou véhicule exploité

CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2025
2525, BOUL. LAURIER 2E ETAGE, A-200
MONTREAL, (Qc)
G1V 4Z6

Exploitant TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Donald Martel

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le permis doit être affiché à la vue du public

et il n'est ni remboursable ni transférable

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE
500, BOULEVARD RENE-LEVESQUE OUEST
6E ETAGE BUREAU 6.100
MONTREAL, (Qc)
H2Z 1W7